

Communiqué de Presse

Unité de Communication du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Réf: 226f08

Tel: : +33 3 90 21 49 36

Fax : +33 3 88 41 27 51

congress.com@coe.int

www.coe.int/congress



47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Elections à l'Assemblée populaire de Gagaouzie : le deuxième tour confirme que les autorités ont organisé les élections dans le respect des normes internationales

Chisinau, 31.03.2008 – Une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, à laquelle se sont joints des représentants du Comité des Régions de l'Union européenne, ont observé le deuxième tour des élections à l'Assemblée populaire de Gagaouzie dans la République de Moldova, qui ont eu lieu le 30 mars 2008.

La délégation a couvert l'ensemble de la zone de l'Unité territoriale autonome de Gagaouzie; elle s'est rendue dans toutes les circonscriptions et dans la quasi-totalité des bureaux de vote.

Les élections étaient organisées par les autorités de Gagaouzie, sur la base d'un code électoral local, avec le soutien des autorités centrales moldaves. Le Chef de la délégation, Paolo Rondelli (Saint-Marin) s'est félicité de ce que ce deuxième tour du scrutin se soit déroulé sans incident. La délégation du Congrès a souligné la bonne coopération entre les autorités centrales et celles de Gagaouzie ; elle a aussi relevé que le principe voulant que les décisions soient prises au plus près des citoyens a été respecté, principe fondamental aux yeux du Comité des Régions de l'Union européenne.

Des progrès sensibles ont été marqués par rapport au premier tour des élections le 16 mars 2008. Les autorités ont pris des mesures complémentaires concernant la manipulation des bulletins de vote et la confidentialité du vote. Quelques irrégularités mineures ont été signalées à la délégation dans plusieurs bureaux de vote, mais ils ont peu affecté la solidité globale du processus électoral. Les recommandations détaillées formulées par le Congrès à l'issue du premier tour des élections demeurent valables – notamment celle d'utiliser un papier moins transparent pour les bulletins. Par ailleurs, le vote à domicile utilisant des urnes mobiles doit être géré de manière plus rigoureuse.

A l'avenir, l'une des tâches primordiales sera de compiler et tenir à jour un registre central des électeurs habilités à voter, afin d'éviter autant que possible de devoir procéder sur place à de nouvelles inscriptions. Il a encore fallu le faire à de nombreuses reprises, bien que les listes supplémentaires établies lors du premier tour eussent été intégrées dans les listes électorales utilisées pour le deuxième tour.

Le Congrès rendra un rapport sur ces élections ; il encourage les autorités de Gagaouzie et les autorités centrales à tirer pleinement parti de ses recommandations, en particulier dans la perspective des élections parlementaires prévues pour 2009.

./..

Membres de la délégation

Membres du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

M. Paolo Rondelli, Conseiller municipal de Saint-Marin (Saint-Marin, SOC), **chef de la délégation**

M. Mehboob Khan, membre, Kirklees Metropolitan Borough Council (Royaume-Uni, SOC)

Mme Véronique Moreira, Conseillère régionale de Rhône Alpes (France, SOC)

Membres du Comité des Régions de l'Union européenne, Commission des relations extérieures (RELEX)

Mme Sharon Taylor, membre de la Commission RELEX, CdR (UK/PSE)

Mme Heini Utunen Ziv, membre de la Commission RELEX, CdR (FI/ADLE)

Secrétariat du Congrès

M. Fredrik Holm, Chef de la Division Coordination et Management

Mme Gönül Koçak, Secrétariat du Congrès

Bureau du Conseil de l'Europe en Moldova, Tél. + 373 22 202 304 - informchisinau@coe.int - www.bice.md